

# Couverture 3G : Free répond à ses obligations

Objectif rempli pour Free? Le quatrième opérateur mobile (historiquement parlant) se devait de couvrir, au 12 janvier 2015, 75% de la population en 3G conformément aux obligations de couverture imposées par l'obtention de sa licence mobile [en décembre 2009](#). Selon *LeMonde.fr*, les dirigeants de la filiale d'Iliad devaient remettre ce jour à l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) les documents confirmant que l'opérateur a bien répondu à ses obligations.

A charge pour le régulateur de vérifier la réalité entre les déclarations de Free et les services 3G effectivement disponibles sur le territoire. Une vérification qui s'effectue sur le terrain par des agents qui testent l'accès au réseau mobile de l'opérateur depuis leurs propres smartphones. Dans les faits, cette vérification a en grande partie été effectuée en amont puisque, à l'occasion de la présentation de ses vœux de fin de mandat, Jean-Ludovic Silicani soulignait le 19 décembre dernier que Free avait atteint ses objectifs de couverture. « *Selon les informations disponibles à ce jour, Free devrait être à même de respecter mi-janvier son obligation d'une couverture de 75% de la population, par ses propres fréquences, donc indépendamment de l'accord d'itinérance avec Orange qui devra bien sûr progressivement prendre fin* », déclarait l'ex-président de l'Arcep.

## Plus de 4 400 sites 3G exploités

Une réalité qui se confirme également à travers le nombre de sites 3G déclarés comme activés auprès de l'ANFR (Agence nationale des fréquences). Selon l'Agence, Free exploite 4 428 points de connexion 3G (dans les bandes 900 et 2100 MHz) au 1er janvier 2015 (et [2 100 en 4G](#)). Enfin, déjà en décembre 2013, l'opérateur déclarait avoir atteint 60% de la population. Néanmoins, seule la validation finale de l'Arcep fera foi à l'issue des vérifications de terrain.

Si le respect du calendrier de couverture mobile est une obligation, ce n'est pas systématiquement une règle. En décembre 2009, [l'Arcep tançait Orange et SFR](#) pour leurs retards face à leurs obligations. Un nouveau calendrier de couverture leur avait alors été dressé ce qui leur a permis de répondre à leurs obligations. De son côté, Bouygues Telecom était dans les clous. Free va néanmoins devoir poursuivre ses déploiements. Toujours selon ses obligations, l'opérateur devra couvrir 90% de la population en 3G début 2018. Avec 5570 sites 3G déclarés au 1er janvier (soit 142 points de connexions non allumés aujourd'hui), Free dispose d'une petite marge de manœuvre. Mais en matière de couverture, les dernières poches de population sont les plus difficiles à atteindre.

---

### Lire également

[Free s'invite sur la bande des 1800 MHz](#)

[Free, SFR, Bouygues Telecom et Orange dans le viseur de l'Arcep](#)

[Des revenus en baisse et des usages en hausse pour les opérateurs](#)